

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 avril 2024 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 27 mars 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Communauté de communes à Nyons.

Secrétaire de séance : Madame Monique BOTTINI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 78

Etaient présents : 64 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Martine GUIBAUD (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 22

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 14

José FERNANDES a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Christian THIRIOT - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Jean-Claude GRAS a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Thierry DAYRE

Finances

**064-2024 Budget Principal
Adoption du budget primitif 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants ;

Vu l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la délibération n° 232-2023 du 19 décembre 2023 actant le principe de transfert du budget annexe Ordures Ménagères vers le budget Principal au 01/01/2024 ;

Vu la délibération n° 135-2023 autorisant le changement de nomenclature développée de la M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT instituant la fongibilité des crédits dans le cadre de la nomenclature M57,

Vu la délibération n°027-2024, actualisant le règlement intérieur budgétaire et financier applicable à la communauté des communes ;

Vu la délibération n° 026-2024 actant la tenue du débat d'orientations budgétaires de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale ;

Considérant l'adoption, au cours de la présente séance, du Compte administratif 2023 et des résultats de clôture de l'exercice afférent ;

Considérant, que les résultats de clôture du budget annexe Ordures Ménagères seront intégrés par décision modificative lors d'un prochain conseil communautaire ;

Considérant la présentation faite par M. Thierry DAYRE, Président, synthétisée par chapitre conformément aux tableaux ci-dessous :

Section de fonctionnement

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chapitre	Total budgété	Chapitre	Total budgété
011 – Charges à caractère général	5 433 389.26	002 – Résultat de fonctionnement reporté	2 337 646.04
012 – Charges de Personnel	5 530 061.00	013 – Atténuation de charges	70 000.00
014 – Atténuation de produits	317 318.00	70- Produits des services, du domaine	905 807.20
65 – Autres charges de gestion courante	1 749 032.25	73 – Impôts et taxes	1 637 821.00
66 – Charges financières	145 540.84	731 – Fiscalité locale	9 484 589.00
67 – Charges spécifiques	20 000.00	74 – Dotations et participations	1 930 123.92
023 – Virements à la section d'investissement	946 420.07	75 – Autres produits de gestion courante	19 000.00
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	593 146.07	77 – Produits spécifiques	
		042 – Opération d'ordre de transfert entre section	173 957.82
TOTAL	14 734 907.59	TOTAL	16 558 944.98

Section d'investissement

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Chapitre	Total budgété	Chapitre	Total budgété
001 – Solde d'exécution reporté	1 176 658.87	13 – Subventions d'investissement	3 604 681.06
040 – Opération d'ordre de transfert entre section	173 957.82	16 – Emprunts et dettes assimilées	3 102 870.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	571 202.66	10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 064 657.95
204 – Subventions d'équipement versées	97 400.00	138 – Autres subventions invest. non transférables	129 819.39
20 – Immobilisation incorporelles	3 978.00	45- Opérations pour compte de tiers	23 450.00
21- Immobilisations corporelles	1 985 748.88	021 – Virement de la section de fonctionnement	946 420.17
23 – Immobilisation en cours	50 865.00	040 – Opérations d'ordre de transfert entre section.	593 146.07
Total des Opérations	7 183 324.12	1068 – Affectation des résultats	1 800 974.63
45 – Opérations pour compte de tiers	22 883.90		
TOTAL	11 266 019.25	TOTAL	11 266 019.27

Il est précisé que le budget est voté au chapitre et que la présentation du budget est accompagnée d'une note de présentation, d'un document budgétaire commenté support de présentation, ainsi que du budget primitif 2024 intégral (M 57).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 69

CONTRE : 7

ABSTENTION : 2

D'APPROUVER le Budget Primitif 2024 du Budget Principal de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale ;

DE PRECISER que le budget est voté par chapitre budgétaire ;

D'AUTORISER le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées dans les étapes budgétaires de l'exercice 2024 ;

D'AUTORISER le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Monique BOTTINI



Le Président
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 19/04/2024

Mise en ligne le : 19/04/2024

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20240409-064_2024-BF
en date du 19/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 064_2024